

abus existent, pour y remédier. Il y va de notre prospérité comme nation et ce motif seul doit être suffisant pour mériter leur concours le plus sincère.

Pour arriver au maximum d'effet utile les sociétés d'agriculture devraient employer exclusivement leurs ressources aux améliorations de tous les noms. Quel est le système actuel ? Des souscripteurs forment une bourse, le gouvernement y ajoute un octroi annuel ; puis les souscripteurs se divisent le tout, après une lutte pour déterminer qui aura la plus forte somme. Nous reconnaissons tout le bien qui peut résulter de cette concurrence pour la supériorité et nous voulons la maintenir, mais nous objectons "in toto" à la distribution de l'argent souscript et octroyé, parmi les concurrents à la liste des prix, parceque cet argent cesse dès lors de produire son effet utile, du moment qu'il est la propriété privée de l'heureux compétiteur.

Nous voudrions que l'influence de la société se continua plus loin et qu'au lieu de donner cinq dollars en prix, elle donnât par exemple un jeune verrat de race améliorée, dont l'influence s'étendrait sur tout le troupeau du cultivateur primé et doublerait ses profits.

Au lieu de \$10 en prix nous voudrions que la société donnât une bonne houe à cheval, avec laquelle le cultivateur pourrait adopter la culture des plantes sarclées, patates, blé d'inde, carottes, betteraves, navets, avec profit pour la nourriture de ses bestiaux, le nettoyage de ses terres, et la production abondante de ses grains. De même pour des charrues, des râtaux, des herse perfectionnées.

Au lieu de \$4 en prix nous voudrions que la société donnât un bon pour la saillie d'un étalon de choix importé.

Et lorsqu'à une exposition un souscripteur obtiendrait plusieurs prix pour un montant considérable, alors nous voudrions que la société donnât au lieu d'argent, soit un bélier, un taureau pur sang, ou un instrument perfectionné d'une plus grande valeur tel qu'une machine à faucher ou à moissonner, ou à nettoyer le grain, en ayant toujours soin de ne choisir que les instruments les plus perfectionnés et pouvant servir de modèle.

Voilà comment les sociétés obtiendraient le maximum d'effet utile. D'abord en faisant une bonne liste de prix, où les animaux de toutes espèces seraient primés selon leur importance, ensuite les récoltes sur pied surtout les récoltes améliorantes, sarclées

et fourragères, enfin les produits de laiterie et les manufactures domestiques. En second lieu en ne donnant pas de prix en argent, mais des prix en nature soit en reproducteurs améliorateurs ou en instruments perfectionnés, en ayant soin de convertir toutes les ressources de la société à l'achat des animaux, des instruments et des graines de semence destinés à être donnés ainsi en prix aux concurrents les plus méritants.

Dans le but de faciliter l'adoption de ce projet par nos sociétés d'agriculture nous avons préparé une série de résolutions qui pourront être adoptées par celles d'entre elles qui sont véritablement désireuses d'obtenir de leurs revenus la plus grande somme d'effets utiles. Nous ne doutons pas que plusieurs d'entre elles n'adoptent ces résolutions à leur prochaine assemblée générale de réorganisation pour l'année 1865.

1o. Que dans le but de doubler l'effet utile des concours de la société d'Agriculture du comté de N. . . les prix offerts soient à l'avenir payés en reproducteurs améliorateurs de tous les espèces et en saillies, en instruments perfectionnés et en graines de semence, achetés par la société pour être distribués aux concurrents heureux.

2o. Que la société d'Agriculture du comté de N. . . ouvre trois concours pendant l'année 1865. Le premier pour les récoltes sur pied, la meilleure tenue de la ferme, et les améliorations foncières de défrichement et autres. Le second, pour les reproducteurs de toutes les espèces, les manufactures domestiques et les produits de laiterie. Le troisième pour les laboureurs les plus habiles de chaque âge.

3o. Que les directeurs de la société d'Agriculture de N. . . soient priés de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour se procurer au plus bas prix, les reproducteurs améliorateurs, les instruments perfectionnés et les graines de semence destinés aux concours de 1865 et qui devront être choisis en prenant en considération les besoins les plus pressants du Comté.

Ces trois résolutions sont un canvas sur lequel nos sociétés de Comté peuvent travailler, mais nous n'hésitons pas à dire que celles qui les adopteront ou quelque chose d'analogue pourront compter sur les efforts du gouvernement et de la Chambre d'Agriculture, pour les aider dans l'emploi le plus productif de leur revenus. L'Hon. Geo. Brown comme président de son comité spécial et président de l'exécutif se pré-